

Etudiants de 1A Etude des LANGUES à l'Ense3

∞-----∞

Inscriptions en LV2 ou LV3 - 2024-2025

TRÈS IMPORTANT :

- ◇ L'inscription à une LV2 ou une LV3 à l'Ense3 est **optionnelle** (elle peut vous apporter des points ECTS* si note $\geq 10/20$). Toutefois, une fois inscrit(e), **ce n'est plus une option : cette inscription est ferme et définitive pour l'année en cours, avec assiduité obligatoire.**

Cas n°1 : vous continuez l'ALLEMAND ou l'ESPAGNOL, quel que soit votre niveau, ET vous avez rempli le questionnaire avec son **test de positionnement** de pré-rentrée (envoyé par Antoine Vézier), **présentez-vous au 1^{er} cours de LV2 sur votre emploi du temps Ense3.**

Cas n°2 : vous souhaitez **débuter** ou **continuer** une autre langue (arabe, chinois, catalan, croate, grec, hébreu, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe, turc...) ; **OU** si incompatibilité avec votre emploi du temps Ense3, **débuter OU continuer l'ALLEMAND ou l'ESPAGNOL** (24 h/semestre).

=> Possible au **Service Des Langues (SDL) - Maison Des Langues et des Cultures (MLC)**
Domaine Universitaire - Université Grenoble Alpes - 1141 Avenue Centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères - Tél : +33 (0)4 76 82 77 40
<https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/fr/>

(UGA — Arrêt tram « Bibliothèque universitaire » sur le campus SMH).

Remplissez le formulaire suivant :

<https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/v4/s/srrj54>

afin de commencer votre processus d'inscription. Vous serez ensuite contacté par le Service des Langues de l'UGA pour la suite de l'inscription.

>>> MODALITÉS FINANCIÈRES pour des cours au SDL <<<

✕ **Étudiants non-boursiers** : l'Ense3 prend en charge le **2nd semestre** de votre **LV2** :

- ⇒ **1^{er} semestre à votre charge => remplissez le formulaire page 1** ; vous serez contacté ensuite par le SDL qui vous précisera les étapes à venir ; un semestre coûte 90€.
- ⇒ **Le 2nd semestre** sera pris en charge financière par l'école ; vous n'aurez aucune autre démarche à faire et serez inscrits automatiquement pour le 2nd semestre.
- ⇒ **Attention** : une **LV3** est possible, mais toujours entièrement à votre charge (tarif 90€/semestre)

✕ **Étudiants boursiers** : l'Ense3 prend en charge **les 2 semestres** de votre **LV2** :

- ⇒ **Attestation de prise en charge Ense3** à demander par mail à Mme C. Schmidt
- ⇒ Inscrivez-vous au SDL (première étape : remplir le formulaire page 1 ; lorsque vous serez ensuite contacté par le SDL, précisez que vous êtes boursier et présentez bien votre **attestation d'obtention d'une bourse et l'attestation de prise en charge Ense3 validée**)
- ⇒ **Attention** : une **LV3** est possible, mais toujours entièrement à votre charge (tarif 90€/semestre)

Renseignements toutes langues (hors ANGLAIS) à l'Ense3 :
Mme Christine SCHMIDT - christine.schmidt@grenoble-inp.fr

Grenoble INP - Ense3, **Bureau G-1 D-001**, 21 avenue des Martyrs, GRENOBLE. Tél :
04.76.82.70.83

Infos Cours ALLEMAND & ESPAGNOL « LV2 » à l'Ense3

Les métiers de l'ingénierie se tournent de plus en plus vers l'international, ce qui oblige les futurs ingénieurs à accorder une très grande place aux langues et cultures étrangères dans leur projet personnel. L'École donne à ses élèves la possibilité de s'ouvrir à une diversité de cultures et de langues étrangères.

L'objectif principal des cours d'allemand et d'espagnol est de permettre aux étudiants d'activer ou de réactiver leurs connaissances (principalement scolaires) afin d'avoir à leur disposition un outil dont ils peuvent **réellement** se servir (d'abord dans la vie courante mais aussi dans la vie professionnelle).

L'axe majeur autour duquel s'organisent toutes les activités proposées par les enseignants est la **COMMUNICATION**.

- ✦ Ces modules comportent 48 heures d'enseignement, réparties en deux semestres et d'une durée de 2h par semaine.
- ✦ L'évaluation semestrielle prend en compte pour une large part l'implication et la participation des étudiants aux activités à l'intérieur du cours.
- ✦ Le test du début de la 1^{ère} année a pour but de déterminer votre niveau (en fonction des critères établis dans le Cadre Européen Commun de Référence) afin de vous répartir en groupes de niveau.